

Chaudes-Aigues INFOS



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

En ce début juillet, les premiers vacanciers arrivent alors même que nos établissements scolaires ont fermé leurs portes pour la trêve estivale.

Chaudes-Aigues, depuis quelques mois, offre un nouveau visage et redevient une véritable destination touristique. En effet, le 22 octobre dernier, Caleden, entièrement rénové, a réouvert ses portes. Depuis le 4 juillet, le village de vacances Terres d'Aubrac, géré par VVF, accueille de nombreuses familles dans des hébergements totalement neufs, de qualité, qui répondent parfaitement aux attentes de notre clientèle touristique.

Ces deux équipements donnent à notre village, l'image d'une station en mouvement, qui évolue, se modernise et s'adapte. Ainsi, comme c'est son rôle, la municipalité mais également ses partenaires travaillent sans relâche au développement de la commune.

En soutien aux investissements structurants que je viens de citer, un tissu commercial dense, la propreté, le fleurissement, les animations culturelles et festives contribuent à l'attractivité du village.

Toutes les conditions sont donc réunies pour que la saison estivale se passe dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Michel Brousse, Maire de Chaudes-Aigues

À LA UNE

DES ÉLUS ENGAGÉS POUR LA COMMUNE

- Le nouveau conseil municipal est composé de : Michel BROUSSE, maire, Jean-Luc BOUCHARINC, premier adjoint, Béatrice ROCHER, deuxième adjointe, Joël COSTE-ROUSSE, troisième adjoint, Nicole BATIFOL, quatrième adjointe, et Jean-Louis BERTRAND, Monique BOUSSUGE, Isabelle COSTES, Claire GALTEAU, Janick GUENEE, Marc GUIBERT, Isabelle MARTIN, Damien PANAFIEU, Stéphanie SABAU, Jérémy TUZET, conseillers municipaux.

Avec cette équipe renouvelée, ils poursuivront le travail mené autour des projets en cours, du cadre de vie, des services à la population et du développement de la commune.

- Par ailleurs, Marc Guibert a été élu président du Parc naturel régional de l'Aubrac. Cette élection marque une nouvelle étape pour le territoire, avec une présidence cantalienne à la tête de cette institution engagée dans la préservation, la valorisation et le développement de l'Aubrac.

- Michel Brousse, quant à lui, a été élu président de l'Association des Maires du Cantal lors de l'assemblée générale électorale du 29 mai dernier.



ACTUALITÉS



TÉLÉVISION

Chaudes-Aigues a récemment été mise à l'honneur à la télévision. Le 22 avril 2026, l'émission « Des racines et des ailes », diffusée sur France 3, consacrait un numéro inédit au territoire : « Du Puy-de-Dôme au Cantal, la terre des volcans ». Une partie du reportage mettait en lumière les villes d'eaux du Massif central, dont Chaudes-Aigues. Quelques jours plus tard, notre commune apparaissait également dans un reportage diffusé au journal de 13h de France 2. Ces diffusions offrent une belle visibilité à Chaudes-Aigues et valorisent la richesse de notre territoire.

COLLEGE LOUIS PASTEUR

À la rentrée prochaine, le collège Louis Pasteur accueillera une classe à horaires aménagés en mathématiques et sciences : CHAMS.

Porté par le principal de l'établissement, Marc CHARTRAIN, ce projet innovant fera du collège de Chaudes-Aigues le seul établissement du Cantal et de l'académie de Clermont-Ferrand à proposer ce dispositif.

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE



PHOTO PAUL PLAGNE

Malgré la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves et des élus, la suppression d'un poste d'enseignant à l'école de Chaudes-Aigues a été confirmée pour la rentrée 2026. Cette décision entraînera la fermeture d'une classe dans notre école, qui accueille actuellement 83 élèves et dont les effectifs sont annoncés en légère hausse à la rentrée.

RECENSEMENT

Le recensement de la population a été effectué en ce début d'année 2026. Les premiers éléments indiquent une population stable à Chaudes-Aigues. Les chiffres définitifs seront communiqués après validation par l'INSEE.

RESTAURATION DU LAVOIR

Les travaux de restauration du lavoir avancent, menés par l'équipe technique de Saint-Flour Communauté. Les murs en pierre ont été finalisés, ainsi que la réfection des poteaux et du sol. La dernière étape est prévue à l'automne, avec la restauration du bassin et l'aménagement du talus en surplomb du lavoir.



PROGRAMME EUROPÉEN THERMECOWAT

Chaudes-Aigues poursuit son engagement dans le programme européen ThermEcoWat, consacré à la résilience des stations thermales face au dérèglement climatique. Aux côtés de Caldes de Montbui, en Espagne, et de São Pedro do Sul, au Portugal, la commune fait partie des trois stations pilotes retenues dans le cadre de ce programme. Une rencontre s'est tenue à Madrid afin de faire le point sur l'avancement du programme et de présenter les pistes d'actions identifiées pour Chaudes-Aigues. Michel Brousse, y représentait la commune. Ces travaux portent notamment sur la préservation de la ressource en eau chaude et sur les moyens d'adapter les stations thermales aux effets du changement climatique. La prochaine étape se déroulera à l'automne à Bruxelles, avec la présentation d'un Livre blanc auprès des services européens. Le programme sera présenté prochainement au conseil municipal.

JOURNÉES DE LA MÉMOIRE

Samedi 20 juin, les commémorations des combats de juin 1944, dits du réduit de la Truyère, se sont déroulées en différents lieux du territoire, notamment à Neuvéglise-sur-Truyère, Chaudes-Aigues, Anterrieux, Saint-Martial, Maurines et Fridefont.

À Chaudes-Aigues, un rassemblement a eu lieu devant la stèle dédiée à Charles Lanners, jeune résistant tombé le 20 juin 1944. La cérémonie a été marquée par le dévoilement d'une plaque signalant le chemin Charles-Lanners, qui relie la route de Saint-Flour à la rue Sainte-Élisabeth.





VILLAGE DE VACANCES COMMUNAL

Le VVF Terres d'Aubrac a rouvert ses portes le 4 juillet à l'issue de la réalisation de la première tranche de travaux (reconstruction de 43 logements : toiles meublés confort, lodges et chalets). Ce projet majeur, porté par la commune de Chaudes-Aigues avec le soutien de ses partenaires publics, se poursuivra à l'automne avec une deuxième tranche (reconstruction de 16 logements, rénovation du bâtiment d'accueil, du logement du Directeur, des salles d'activités et des abords de la piscine). Une fois le chantier terminé, le village de vacances proposera une capacité d'accueil de 350 personnes, un atout essentiel pour renforcer l'offre d'hébergement touristique et l'attractivité de Chaudes-Aigues.

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nouveau conseil communautaire a été installé le vendredi 24 avril dernier. Philippe Delort, maire de Saint-Flour, a été élu président avec 96,4 % des voix. Michel Brousse devient deuxième vice-président, en charge des ressources humaines, de l'administration générale et des marchés publics.

OFFICE DE TOURISME

La réhabilitation du Moulin Juéry se poursuit pour accueillir le futur office de tourisme de Chaudes-Aigues. Les travaux avancent : l'extension du bâtiment se dessine progressivement au niveau du parc, et l'espace d'accueil prend forme.

Porté par Saint-Flour Communauté, ce projet de 756 000 € bénéficie du soutien de l'Etat, de la Région et du Département.



RELAIS PETITE ENFANCE

Il a été noté une bonne participation des assistantes maternelles et des mamans aux ateliers du Relais Petite Enfance itinérant.

Cette fréquentation régulière est essentielle pour permettre le maintien et la poursuite de ce service sur notre territoire.

PÔLE SANTÉ

Les travaux de réhabilitation terminés, le pôle santé a rouvert ses portes dans les nouveaux locaux de l'Hôpital Pierre Raynal. Le chirurgien-dentiste, le cabinet infirmier, le médecin et sa secrétaire médicale y reçoivent désormais les patients dans de meilleures conditions d'accueil.

CONTACTS :

Chirurgien Dentiste :
06 31 25 74 18
Cabinet infirmier :
04 71 23 59 33
Médecin généraliste :
04 71 40 48 30

INFORMATIONS PRATIQUES



ZONE BLEUE

TRI DES CARTONS

Pour garder les bacs jaunes fonctionnels, un rappel des bonnes pratiques s'impose. Les petits cartons peuvent être déposés dans les bacs jaunes : emballages alimentaires divers, boîtes à chaussures, etc.

Cependant, les cartons bruns ou volumineux doivent être apportés à la déchetterie, après avoir été aplatis.

HORAIRES DÉCHETTERIE :

Lundi, mercredi et vendredi :
de 13h30 à 17h.
Samedi : de 8h à midi.

PERSONNES VULNÉRABLES

En cas de canicule, de grand froid ou d'événement exceptionnel, les personnes fragiles ou isolées peuvent demander à figurer sur le registre communal des personnes vulnérables.

Renseignement et inscription :
04 71 23 52 47.

PISCINE

La piscine vous accueille chaque jour de 10h à 13h et 15h à 19h.

Adulte : 3,50 €
Enfant de moins de 14 ans : 2 €
Moins de 3 ans : gratuit

La zone bleue reste en vigueur et permet de faciliter l'accès aux commerces, aux services publics et aux équipements de proximité. Le stationnement y est gratuit, mais limité à 1h30, tous les jours de 9h à 19h, sauf dimanches et jours fériés. Pensez à placer votre disque bleu derrière le pare-brise.

En cas d'infraction, aucun avis ne sera déposé sur le véhicule : l'amende sera envoyée directement à votre domicile.

Des disques bleus sont disponibles gratuitement en mairie.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2026

Les agents municipaux ont embelli les entrées de Chaudes-Aigues avec de nouvelles créations florales, contribuant à valoriser le cadre de vie du village.

Comme chaque été, la commune met également à l'honneur les habitants qui participent à l'embellissement du village.

Cette année, aucune inscription n'est nécessaire : la participation est automatique dès lors que le fleurissement est visible depuis la voie publique. Les personnes ne souhaitant pas participer doivent le signaler à la mairie.

Trois catégories seront récompensées : maisons particulières, façades/balcons/terrasses, et commerces, hébergements, entreprises ou lieux de visite. Les membres de la commission environnement effectueront plusieurs passages durant la saison.

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux 2027.

L'IMAGE DU JOUR



CENTENAIRE

Née à Pierrefort le 17 juin 1926, Marie-Louise Laveissière, née Boyer, a fêté ses 100 ans, entourée de ses proches.

Le maire Michel Brousse, accompagné de Nicole Batifol, Marc Guibert et Jean-Luc Boucharinc, a participé à cet hommage au nom des élus et de la population caldaguès.

Ce moment convivial a permis de saluer ce bel anniversaire et de lui adresser les meilleurs vœux de la commune.